Des Ã©cologistes exigent lâ€™abolition de permis dâ€™exploration miniÃ¨re

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
June 2022

Des organisations environnementales pressent le ministre de l'Ã‰nergie et des Ressources naturelles, Jonatan Julien, d'abolir un peu plus de 5 000 permis d'exploration miniÃ¨re qui recoupent les eskers de l'Abitibi-TÃ©miscamingue, afin de prÃ©server des sources d'eau potable et des milieux naturels. Ce dernier rappelle que le QuÃ©bec a dÃ©jÃ atteint ses cibles de protection du territoire.

Dans le cadre d'une demande formelle adressÃ©e au ministre Jonatan Julien, les organismes font valoir que ce dernier peut abolir des permis d'exploration miniÃ¨re pour des motifs d'utilitÃ© et d'intÃ©rÃªt public en s'appuyant sur les dispositions de la Loi sur les mines. Ils rÃ©clament donc l'abolition de 5 161 claims miniers de l'Abitibi-TÃ©miscamingue qui recoupent en partie ou en totalitÃ© des eskers, soit des formations gÃ©ologiques qui datent des pÃ©riodes de glaciation. Ces permis reprÃ©sentent un peu moins de 17 % des quelque 28 000 claims de cette rÃ©gion, oÃ¹ 22 % du territoire se trouve sous permis d'exploration miniÃ¨re. C'est le minimum pour rÃ©parer un non-sens historique. Il faut protÃ©ger ces eskers qui sont fragiles et uniques au monde Ã bien des Ã©gards, fait valoir le co-porte-parole de QuÃ©bec Meilleure Mine, Rodrigue Turgeon. Ã€ l'heure actuelle, 60 % de la superficie des eskers de la rÃ©gion sont recouverts en partie ou en totalitÃ© par des permis d'exploration. Le fait de mettre un terme Ã ces titres miniers, mais aussi de protÃ©ger les autres eskers permettrait de protÃ©ger des sources d'eau potable et des milieux naturels. Selon les donnÃ©es publiÃ©es par les organismes, les aires protÃ©gÃ©es reprÃ©sentent Ã peine plus de 8 % du territoire de l'Abitibi-TÃ©miscamingue, contre une moyenne de 17 % pour territoire du QuÃ©bec. Selon M. Turgeon, il est donc important que le ministre Jonatan Julien retire ces permis. Mais puisque la Loi sur les mines prÃ©voit des compensations financiÃ¨res pour les travaux d'exploration qui auraient Ã©tÃ© effectuÃ©s, un tel geste devrait coÃ»ter plusieurs millions de dollars au gouvernement du QuÃ©bec. Aux cÃ´tÃ©s de QuÃ©bec Meilleure Mine, les organismes Eau Secours, l'Action BorÃ©ale, le regroupement Vigilance Mines de l'Abitibi et du TÃ©miscamingue et MiningWatch Canada jugent toutefois que cette mesure permettrait de miser sur un dÃ©veloppement plus durable pour la rÃ©gion, notamment en s'appuyant sur l'attrait des milieux naturels protÃ©gÃ©s.

InterpellÃ© parÂ Le Devoir, le ministre Jonatan Julien a assurÃ© que son ministÃ¨re prendra le temps d'analyser attentivement la demande des groupes Ã©cologistes. Le ministre a cependant indiquÃ© que le gouvernement caquiste a dÃ©jÃ atteint sa cible de protection des milieux naturels terrestres pour 2020, soit 17 %.

Alexandre Shields, Florence Morin-Martel -Â Le Devoir

Â

Une pÃ©tition est en ligne

Les lacs d'esker, que l'on trouve entre autres en Abitibi, sont alimentÃ©s par un rÃ©seau aquifÃ¨re issu de la fonte des glaciers il y a des milliers d'annÃ©es. Ils abritent un Ã©cosystÃ¨me unique qui reste Ã dÃ©couvrir selon Guillaume Grosbois, professeur associÃ© en Ã©cologie aquatique Ã l'UniversitÃ© du QuÃ©bec en Abitibi-TÃ©miscamingue (UQAT).Â

Mes Opinions